

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance économique au Québec devrait atteindre 1,6 % en 2014 et 1,9 % en 2015. Elle a été de 1,0 % en 2013.

La progression du PIB réel en 2014 et en 2015 sera soutenue par les exportations, qui devraient augmenter de plus de 3 % par année. La vigueur des exportations stimulera la croissance de la demande intérieure.

La création d'emplois devrait être plus soutenue en 2015, avec l'évolution favorable des exportations et la bonne tenue de la consommation.

Le taux de chômage devrait diminuer à 7,7 % en 2015, après avoir atteint 7,8 % en moyenne en 2014.

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015
Produit intérieur brut réel	1,0	1,6	1,9
Exportations	0,4	3,1	3,5
Indice des prix à la consommation	0,7	1,5	2,1
Mises en chantier (en milliers d'unités)	37,8	38,3	36,2
Création d'emplois (en milliers)	47,8	-1,6	31,8
Taux de chômage (en %)	7,6	7,8	7,7
<b>Marchés financiers canadiens (en %)</b>			
Taux cible du financement à un jour	1,0	1,0	1,0
Bons du Trésor du Canada – 3 mois	1,0	0,9	1,1
Obligations du Canada – 10 ans	2,3	2,3	2,8
Dollar canadien (en cents américains)	96,6	90,5	86,2

### AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

La reprise graduelle de l'économie du Québec permet de maintenir les objectifs budgétaires du dernier budget, soit la réduction du déficit à 2 350 millions de dollars en 2014-2015, le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et son maintien par la suite.

Près de 85 % des mesures sont maintenant identifiées pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

La croissance des dépenses consolidées s'établira à 2,2 % en 2014-2015 et à 1,2 % en 2015-2016. Celle des revenus s'établira à 2,9 % et à 4,0 % respectivement pour ces deux années.

### LA RÉDUCTION DE LA DETTE

Les objectifs de réduction de la dette inscrits dans la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* sont maintenus. Pour l'année financière 2025-2026, la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB et la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB.

Pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, les revenus dédiés au Fonds des générations devraient atteindre respectivement 1 285 millions de dollars, 1 617 millions de dollars et 2 288 millions de dollars.

### CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – AUTOMNE 2014

(en millions de dollars)

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<b>Revenus consolidés</b>						
Revenus autonomes	74 681	77 108	80 501	83 223	85 859	88 153
Transferts fédéraux	18 550	18 805	19 249	19 717	20 357	20 873
<b>Total des revenus consolidés</b>	<b>93 231</b>	<b>95 913</b>	<b>99 750</b>	<b>102 940</b>	<b>106 216</b>	<b>109 026</b>
<b>Dépenses consolidées</b>						
Dépenses	-84 336	-86 332	-87 058	-88 658	-90 647	-92 494
Service de la dette	-10 598	-10 646	-11 075	-11 594	-11 893	-12 295
<b>Total des dépenses consolidées</b>	<b>-94 934</b>	<b>-96 978</b>	<b>-98 133</b>	<b>-100 252</b>	<b>-102 540</b>	<b>-104 789</b>
Provisions pour éventualités	—	—	—	-400	-400	-400
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>-1 703</b>	<b>-1 065</b>	<b>1 617</b>	<b>2 288</b>	<b>3 276</b>	<b>3 837</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 121	-1 285	-1 617	-2 288	-2 826	-3 162
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>	<b>-2 824</b>	<b>-2 350</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>450</b>	<b>675</b>

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

## PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2014-2015 À 2016-2017

(en millions de dollars)

	2014-2015 <sup>P</sup>					2015-2016 <sup>P</sup>	2016-2017 <sup>P</sup>
	Budget de juin 2014	Révisions	Programme révisé	Réalisé <sup>(1)</sup>	À réaliser		
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>							
Besoins financiers nets <sup>(2),(3)</sup>	4 165	9	4 174			1 996	717
Remboursements d'emprunts	7 701	274	7 975			7 082	10 533
Variation de l'encaisse <sup>(4)</sup>	-5 610	-195	-5 805			—	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite <sup>(5)</sup>	—	500	500			—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit <sup>(6)</sup>	-55	142	87			—	—
Contributions additionnelles au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	300	—	300			—	—
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>	<b>6 501</b>	<b>730</b>	<b>7 231</b>			<b>9 078</b>	<b>11 250</b>
<b>FONDS DE FINANCEMENT</b>	<b>7 533</b>	<b>-500</b>	<b>7 033</b>			<b>8 703</b>	<b>6 998</b>
<b>Sous-total – Fonds général et Fonds de financement</b>	<b>14 034</b>	<b>230</b>	<b>14 264</b>	<b>13 476</b>	<b>788</b>	<b>17 781</b>	<b>18 248</b>
<b>FINANCEMENT-QUÉBEC</b>	<b>1 000</b>	<b>—</b>	<b>1 000</b>	<b>—</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 034</b>	<b>230</b>	<b>15 264</b>	<b>13 476</b>	<b>1 788</b>	<b>18 781</b>	<b>19 248</b>
Dont : remboursements d'emprunts <sup>(7)</sup>	12 363	320	12 683			10 215	14 898

P : Prévisions.

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Emprunts réalisés ou négociés en date du 21 novembre 2014.

(2) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement.

(3) Les besoins financiers nets sont ajustés pour tenir compte du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds dédiés aux avantages sociaux futurs.

(4) Correspond aux emprunts réalisés par anticipation de l'année précédente.

(5) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(6) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(7) Les montants comprennent les remboursements d'emprunts, pour les années 2014-2015 à 2016-2017, du fonds général (7 975 M\$, 7 082 M\$ et 10 533 M\$), du Fonds de financement (1 197 M\$, 1 253 M\$ et 1 257 M\$) et de Financement-Québec (3 511 M\$, 1 880 M\$ et 3 108 M\$).

Le gouvernement emprunte au plus bas coût possible, en tablant sur une stratégie de diversification des sources de financement en fonction des marchés, des instruments financiers et des échéances.

Jusqu'à maintenant, en 2014-2015, le gouvernement a réalisé 19,4 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, soit :

- une émission de 1 600 millions de dollars américains (1 788 M\$ CA) en octobre 2014;
- trois émissions totalisant 400 millions de dollars australiens (387 M\$ CA) en septembre 2014;
- une émission de 375 millions de francs suisses (433 M\$ CA) en novembre 2014.

Pour les emprunts réalisés jusqu'à maintenant en 2014-2015, 20,9 % avaient une échéance de moins de 10 ans, 50,7 % avaient une échéance de 10 ans et 28,4 % avaient une échéance de 30 ans et plus.

Le gouvernement a effectué en 2013-2014 des emprunts par anticipation d'un montant de 5 805 millions de dollars. La moyenne des dix dernières années se situe à 4 452 millions de dollars par année.

Le programme de financement s'établit à 15 264 millions de dollars en 2014-2015, et devrait s'établir à 18 781 millions de dollars en 2015-2016 et à 19 248 millions de dollars en 2016-2017.

Au 31 mars 2014, l'échéance moyenne de la dette s'élevait à un peu plus de 11 ans.

### COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable
DBRS	A (high)	Stable
Fitch	AA-	Négative
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable

### SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

[www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)

Publié par le ministère des Finances :  
12, rue Saint-Louis  
Québec (Québec) G1R 5L3  
Téléphone : 418 691-2250  
Télécopieur : 418 646-0923  
Courriel : [info@finances.gouv.qc.ca](mailto:info@finances.gouv.qc.ca)

Finances

Québec

